

Conseil de quartier « Le Salinier »

Réunion du 31/01/2022 - Compte Rendu de réunion

Présents :

Frédéric Caracatsanis, Président

Laurent Goncalves, Vice-président

Marcel Guardiole, Secrétaire

Jacques de Kuyper

Hélène Bascou

Emmanuel Dunouvion

Compte-rendu :

1) Point sur l'historique des actions autour des conteneurs de collecte de papier+carton

Certains emplacements ne semblent pas idéaux et ne suivent pas nos propositions faites en juin 2021. Le conseil de quartier pense qu'il faut refaire un point sur les emplacements pour remonter les modifications motivées à la mairie qui pourra transmettre au muretain. Marcel propose de faire le tour du quartier pour noter les emplacements à modifier.

2) Sollicitations à cause des ronces

Rappel de l'historique, pas d'évolution ni de nouvelle communication de la mairie. Le conseil de quartier ne sait pas précisément l'emplacement de ces ronces signalées. Nous rappelons toutefois que l'absence d'entretien régulier des espaces verts reste une préoccupation des habitants. Les palmiers à l'entrée du Banayre meurent les uns après les autres sans qu'aucun traitement contre le papillon ne soit fait.

3) Vitesse et circulation

Présentation des propositions de modification de la voirie par Jacques.

La mairie souhaite avancer sur ce sujet et souhaite que le conseil de quartier remonte des propositions.

Observation : Le conseil note la bonne volonté de la mairie et souhaite lui présenter plusieurs solutions disposant d'un ratio coût de mise en place / amélioration de la sécurité le plus efficace possible. Nous tenons à couvrir l'ensemble du quartier sans privilégier une zone plutôt qu'une autre.

Le conseil de quartier prévoit une information aux habitants du quartier car ce projet nécessite une communication élargie afin que les objectifs soient bien compris par tous. Une réunion publique est à prévoir le jeudi 17 mars 2022 à 20h30 dans une salle à réserver avec la mairie (Trépadé). Une communication préalable du projet au quartier sera faite :

- * via voisins vigilants
- * par flyer à déposer dans les boîtes aux lettres (voir paragraphe suivant)
- * par le flash info, le facebook ou les panneaux lumineux d'information de la mairie ?
- * une visite individuelle pourra être faite auprès des habitants les plus impactés

Une version courte du projet sera faite par Jacques. Elle tiendra lieu d'invitation à la réunion publique et précisera les enjeux de notre problématique sans en dévoiler les conclusions. Le conseil sollicitera la mairie pour une impression en volume de ces flyers. Les habitants auront un mois pour faire remonter au conseil de quartier leurs commentaires ou leurs questions.

Prochaine réunion : 16/02/2022 à 20h30